

L'INDISPENSABLE

Ensemble, au cœur de la nature



SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER



Crédit photo : Allison Kirkwood

Vie municipale

P. 2

Vie citoyenne

P. 4

Vie communautaire

P. 13

Loisirs

P. 15

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

2215, boul. Valcartier

Saint-Gabriel-de-Valcartier

(Québec) G0A 4S0

418 844-1218

admin@munsgdv.ca

LES BUREAUX MUNICIPAUX SERONT FERMÉS

LE LUNDI 19 MAI,

LE MARDI 24 JUIN

ET LE MARDI 1^{ER} JUILLET



Mot du maire

Comme chaque année, nous attendions avec impatience l'arrivée du beau temps printanier et le voilà enfin!

Compte tenu de la grande popularité de notre patinoire, nous procéderons à la phase finale des travaux cet été. Nous remplacerons notre système de tapis réfrigérés par un nouveau système permanent pour la glace artificielle. Nous estimons que l'achat, plutôt que la location, représente une meilleure valeur à long terme. Les travaux auront lieu principalement entre les mois d'août et d'octobre. Notre autre projet majeur cette année sera des travaux routiers sur le boulevard Valcartier entre l'Église catholique et le pont Clark.

L'an dernier, le gouvernement provincial nous a informés de nouvelles réglementations concernant les piscines résidentielles. Nos inspecteurs municipaux ont visité les piscines figurant sur la liste municipale afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux nouvelles règles provinciales. Toutes modifications nécessaires devront être complétées d'ici le 1er juillet 2025. Nous demandons votre collaboration, car l'objectif ultime est de sauver des vies.

Comme le veut la tradition, la municipalité procédera à la vidange de toutes les fosses septiques sur le territoire. Ce service est offert tous les deux ans, sans frais pour les citoyens. Il sera effectué pendant les mois de septembre et d'octobre afin de ne pas déranger les résidents pendant la période des vacances d'été.

Veuillez noter que notre distribution annuelle de petits arbres aura lieu le 25 mai cette année, le marché des jeunes entrepreneurs le 7 juin et les marchés publics les 3 août et 14 septembre.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été en toute sécurité!

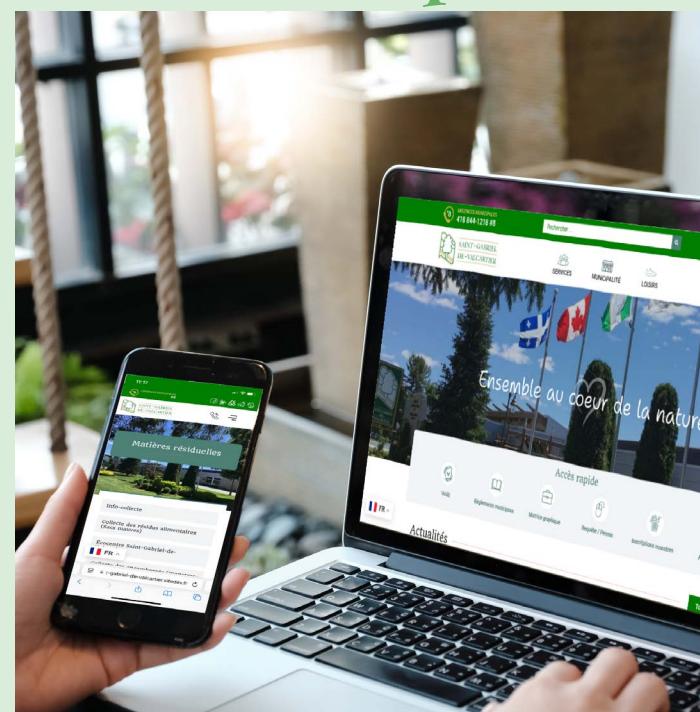
Version améliorée du site web municipal

La Municipalité est fière d'annoncer la mise à jour du site web. Ce nouveau site a été conçu pour offrir une expérience utilisateur plus simple, rapide et agréable.

- Design modernisé pour un visuel plus actuel et engageant.
- Navigation optimisée sur mobile, permettant un accès facilité depuis tous vos appareils.
- Organisation améliorée de l'information, afin que vous trouviez ce que vous cherchez en un clin d'œil.

Nous vous invitons à visiter le site dès maintenant à la même adresse : www.saint-gabriel-de-valcartier.ca

Explorez les nouveautés et profitez d'une navigation fluide et intuitive. Veuillez noter que le site est disponible en français seulement, conformément à la Charte de la langue française (Loi 96) du Québec.



Inspecteurs résidentiels évaluation foncière



GroupeAltus

La firme Groupe Altus, mandatée par la MRC de La Jacques-Cartier, effectue des visites de propriétés sur le territoire de Saint-Gabriel-de-Valcartier tout au long de l'année dans le cadre de l'évaluation foncière municipale.

Motifs des visites

- La mise à jour du rôle d'évaluation (visite obligatoire aux 9 ans).
- Une transaction immobilière récente.
- L'émission d'un permis de rénovation ou de construction.

Procédure en cas d'absence

Lorsqu'un propriétaire est absent au moment de la visite, un carton bleu est laissé à la porte avec la raison du passage et un numéro de contact. Aucune lettre ne sera envoyée au préalable, et les inspecteurs se présentent sans préavis.

Obligation légale

Selon la Loi sur la fiscalité municipale, les propriétaires ou occupants doivent permettre l'accès à leur propriété pour l'évaluation foncière et fournir les renseignements demandés.

Merci pour votre collaboration.

Taxes municipales

Le 2^e versement des taxes doit être effectué avant le 1^{er} juillet 2025.

Modes de paiement acceptés

- En argent comptant (au comptoir)
- Par chèque (au comptoir, par la poste ou dans le dépôt de nuit)
- Par paiement direct (au comptoir)
- Par Internet ou guichet automatique via votre institution financière

Pour effectuer un paiement en ligne, utilisez le numéro de référence composé des 10 premiers chiffres de votre numéro d'enregistrement indiqués sur votre facture de taxes.

Demandes de permis

Chaque année, entre avril et septembre, la municipalité enregistre un volume plus élevé de demandes de permis et de certificats. Il est donc normal que les délais de traitement soient parfois un peu plus longs pendant cette période.

Une fois que votre demande est complète (avec tous les documents requis), la municipalité dispose de 30 jours pour émettre votre permis ou certificat. Si plusieurs demandes sont soumises en même temps, ce délai peut aller jusqu'à 90 jours.

Faire sa demande en ligne : simple et pratique

La façon la plus efficace de transmettre une demande est d'utiliser le portail Voilà! En quelques clics, vous pouvez créer une nouvelle demande, sélectionner le type de permis, consulter les documents requis, remplir le formulaire, effectuer le paiement et signer électroniquement. Tout peut être fait à distance, sans avoir à vous déplacer.

Info-collecte

Pour connaître les prochaines collectes des matières résiduelles, ordures et recyclage, vous pouvez maintenant consulter notre site web : saint-gabriel-de-valcartier.ca/services/matières-residuelles

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
			01	02	03	04
05	06	07	08	09	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
						01
02	03	04	05	06	07	08
09	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
01	02	03	04	05	06	
07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOUT						
L	M	M	J	V	S	D
				01	02	03
04	05	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Des travaux sur le territoire cet été

Plusieurs projets d'amélioration seront réalisés tout au long de l'année, afin de moderniser nos infrastructures et de mieux répondre à vos besoins. Voici un aperçu des travaux à venir, ainsi que des informations importantes concernant les impacts sur la circulation et les services.

fermeture complète du secteur pendant quelques jours. Les dates exactes de fermeture ne sont pas encore connues et peuvent changer en fonction de facteurs externes hors de notre contrôle.

Plus d'informations vous seront communiquées concernant les entraves. Nous vous invitons à consulter des sources d'informations fiables pour rester à jour : page Facebook et site web de la municipalité, portail citoyen Voilà!

Ces travaux permettront d'améliorer la sécurité et le confort des usagers de cette importante artère de notre municipalité.



Travaux d'amélioration de la patinoire

Afin d'offrir une expérience encore plus agréable aux usagers, des travaux majeurs seront effectués sur la patinoire réfrigérée, d'avril à novembre 2025. Les principales améliorations comprendront :

- Installation d'un nouveau système de réfrigération permanent
- Remplacement des bandes
- Construction d'un garage pour la Zamboni

Ces améliorations permettront de maintenir une qualité de glace optimale tout au long de la saison et d'assurer une meilleure gestion de l'entretien de la patinoire. Les travaux effectués sur la patinoire ne devraient pas affecter l'ouverture prévue en novembre, comme à chaque année.

Réfection du Boulevard Valcartier

L'été sera également marqué par la réfection du Boulevard Valcartier, entre l'église catholique Saint-Gabriel-de-Valcartier et le Pont Clark, ce qui pourrait entraîner une

Améliorations dans les parcs

Une nouvelle balançoire tandem sera ajoutée au parc des Plateaux pour le plus grand plaisir des familles. Du côté du parc municipal, de nouveaux points d'ombre seront aménagés, offrant ainsi davantage d'options pour se mettre à l'abri des rayons du soleil.

Caméra de sécurité

Des caméras de surveillance ont récemment été installées à des endroits stratégiques afin d'améliorer la sécurité dans la municipalité.

Suivi et informations

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site web et notre page Facebook pour des mises à jour sur les entraves et l'évolution des travaux. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension pendant la période de travaux et nous continuerons de partager les informations pertinentes tout au long des travaux.

Sécurité des piscines résidentielles : inspections et rappel des règles à respecter

La municipalité procédera **dès le mois de mai** aux inspections des piscines, cette initiative vise à réduire les risques de noyade, notamment chez les jeunes enfants.

Pour protéger les usagers, plusieurs aspects de l'aménagement des piscines doivent être vérifiés :

Portes d'enceintes sécurisées

Les portes doivent se refermer automatiquement et être équipées d'un loquet installé soit en hauteur à l'intérieur de l'enceinte, soit à 1,5 m de hauteur à l'extérieur.

Aménagements autour de la piscine

Une bande de dégagement de 1 mètre doit être maintenue autour de l'enceinte. Aucun élément permettant de grimper (mur de soutènement, module de jeux) ne doit être installé à proximité.

Conformité des enceintes

Une enceinte doit mesurer au moins 1,2 m de hauteur, empêcher le passage d'une balle de 10 cm de diamètre et ne pas être facilement escaladable.

Sécurisation des piscines hors-terre

Si une piscine n'a pas d'enceinte, l'accès doit être contrôlé par une échelle amovible avec portière de sécurité, une plateforme sécurisée ou une terrasse dotée d'une enceinte.

N'attendez pas à la dernière minute pour rendre votre piscine conforme aux normes en vigueur. À partir du 30 septembre, des amendes pourront être appliquées en cas de non-respect de la réglementation.

Pour consulter la réglementation complète et assurer la sécurité de votre piscine, visitez :

<https://saint-gabriel-de-valcartier.ca/services/urbanisme/>



Enregistrement des poules

Toute personne possédant des poules pondeuses sur le territoire de la municipalité doit s'enregistrer sur la plateforme **Gestipattes**, accessible via notre site web. L'inscription est gratuite et doit être effectuée dans les 15 jours suivant l'acquisition des poules.

Les poules seront enregistrées pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. L'enregistrement devra être renouvelé l'année suivante si vous conservez vos poules durant l'hiver ou si vous procurez de nouvelles poules.

Rappel de la réglementation

Un seul poulailler est autorisé par terrain, et celui-ci doit respecter intégralement la réglementation municipale applicable.

- Maximum de 6 poules autorisées pour un terrain de moins de 2 000 m².
- Pour un terrain supérieur à 2 000 m², maximum de 12 poules.
- Les coqs sont interdits.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le service de l'urbanisme et de l'environnement.

Écocentre : horaire d'été

VENDREDI : 9 h à 16 h

SAMEDI : 8 h à 12 h

Fermé les jours fériés

Fraudes téléphoniques : Soyez vigilants



La Sûreté du Québec met en garde les citoyens, en particulier les aînés, contre des fraudes téléphoniques ciblées. Ces stratagèmes visent à obtenir vos informations personnelles ou de l'argent en jouant sur la confiance ou les émotions. Voici les situations les plus fréquentes et les bons réflexes à adopter :

Appels d'un prétextu représentant officiel

On vous demande vos informations personnelles ou bancaires sous prétexte d'une enquête ou d'une urgence.

Que faire : Ne donnez jamais de renseignements au téléphone. Raccrochez etappelez directement l'organisme en utilisant un numéro officiel.

Un proche demande de l'aide urgente

Un « membre de la famille » appelle en détresse (accident, arrestation) et réclame de l'argent immédiatement.

Que faire : Validez l'histoire en contactant d'autres proches. Ne transférez jamais d'argent ou de codes de cartes prépayées.

Un numéro officiel apparaît sur l'afficheur

Les fraudeurs peuvent falsifier les numéros pour imiter ceux d'institutions connues.

Que faire : Ne faites pas confiance à ce qui apparaît sur l'afficheur. Vérifiez toujours en appelant vous-même à un numéro officiel.

Des conseils simples pour vous protéger

- Raccrochez si vous doutez de l'appel.
- Ne donnez jamais vos informations personnelles ou bancaires au téléphone.
- Ne transmettez pas d'argent ou de codes sans valider la situation.
- Consultez des proches pour confirmer les demandes reçues.

Signaler une fraude ou obtenir de l'aide

- Sûreté du Québec : 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Centre antifraude du Canada : 1-888-495-8501
- Pour plus d'informations, visitez www.sq.gouv.qc.ca ou www.centreantifraude.ca

Portes ouvertes - caserne 30

23 AOÛT - 12H À 16H

Prévention des incendies : visites résidentielles par les pompiers



Le Service de sécurité incendie informe la population que le programme de prévention incendie résidentiel sera de retour dès mai 2025. Des pompiers en uniforme, clairement identifiés, effectueront des visites à l'intérieur et à l'extérieur des résidences de la municipalité.

Mandatés par le Service de sécurité incendie, ils procéderont à des inspections et formuleront des recommandations afin d'assurer la conformité et la sécurité des habitations, conformément au règlement municipal numéro 213 sur la prévention des incendies. Ces visites, obligatoires selon le ministère de la Sécurité publique et notre schéma de couverture de risques, ont pour objectif de prévenir les incendies et d'assurer la sécurité de tous, dans un esprit de collaboration. Chaque résidence doit être visitée tous les six ans, et celles présentant un risque plus élevé le sont tous les trois ans. Si une visite n'a pas été effectuée récemment à votre résidence, cela pourrait se faire cet été.

Lors de leur passage, les pompiers vérifieront notamment l'installation, le bon fonctionnement et l'entretien des avertisseurs de fumée. Rappelons qu'un avertisseur doit être installé sur chaque étage, y compris au sous-sol. Les endroits recommandés pour leur installation sont les corridors près des chambres ainsi que dans chaque pièce où l'on dort.

Les avertisseurs de fumée, qu'ils soient à piles, électriques ou combinés, doivent être remplacés tous les 10 ans. Les propriétaires ont l'obligation d'en fournir à leurs locataires, mais il revient à ces derniers de remplacer les piles, sauf si l'appareil est doté d'une pile au lithium intégrée. Il est recommandé de vérifier les piles à chaque changement d'heure, soit aux six mois.

Si vous devez vous procurer un nouvel avertisseur, privilégiez un modèle photoélectrique avec pile au lithium intégrée, offrant une durée de vie de 10 ans.

Assurez-vous d'être prêts pour notre visite.

Danger : Brûlage de végétation printanière



Le brûlage de gazon et de végétation au printemps représente un danger sérieux, car il peut rapidement déclencher des feux de forêt incontrôlables. Chaque année, le Service de sécurité incendie intervient sur des incidents où la situation a échappé au contrôle des résidents. La propagation de ces incendies est souvent accélérée par le vent et peut devenir sournoise.

Entouré de forêt, il est fortement déconseillé de recourir à cette méthode pour nettoyer votre terrain. La meilleure solution reste d'apporter vos branches et végétaux à l'écocentre.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la division prévention du Service de sécurité incendie, qui se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Séance d'information sur les plantes exotiques envahissantes

15 juillet

19 h à 20 h 30

Centre
communautaire

Plan d'action contre les plantes exotiques envahissantes

L'année 2025 marque un tournant pour la municipalité, qui met officiellement en branle son plan d'action pour lutter contre les plantes exotiques envahissantes (PEE). L'inventaire terrain réalisé l'été dernier sur l'ensemble du territoire a alimenté nos réflexions et confirmé l'importance d'agir face à cette problématique bien présente chez nous.

Phase 1 du plan d'action

- Éradication de colonies jugées prioritaires sur nos terrains municipaux;
- Mise en place de mesures de contrôle sur les colonies dont l'éradication n'est pas envisageable;
- Volet sensibilisation, afin que toute la population puisse jouer un rôle actif dans la lutte aux PEE.

Agir maintenant

Les plantes exotiques envahissantes deviennent un véritable fléau lorsqu'elles s'installent massivement sur un territoire. Leur propagation est rapide, tant naturellement que par des moyens humains, comme le transfert de terre de remblai contaminée, l'achat de ces plantes en pépinière ou la mauvaise gestion des résidus verts.

Il est primordial d'intervenir afin de prévenir la dégradation des habitats fauniques, la disparition progressive de nos espèces végétales indigènes, ainsi que, dans certains cas, les risques que certaines plantes peuvent représenter pour la santé et la sécurité publiques.

Avec ce plan, la municipalité agit comme précurseur dans la région, en prenant les devants sur un enjeu environnemental majeur. Cette démarche proactive place notre communauté parmi les premières à structurer ses actions dans la lutte aux PEE de manière aussi rigoureuse.

Plus d'information

Pour en apprendre davantage sur les espèces envahissantes présentes sur notre territoire, sur les façons de les reconnaître et sur les méthodes de lutte efficaces et sécuritaires, assistez à la conférence de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier, le 15 juillet de 19 h à 20 h 30, dans la grande salle du Centre communautaire.



Cinq espèces à surveiller sur notre territoire



Crédit photo : Gouvernement du Québec

Berce du Caucase

Cette plante d'une taille impressionnante peut atteindre jusqu'à 5 mètres et se termine par une immense ombelle de fleurs blanches en été. Elle se différencie bien des autres de la même famille avec ses poils grossiers et ses taches rouge vin sur sa tige. Autre que son caractère envahissant, elle comporte des risques pour la sécurité publique par les brûlures qu'elle cause au contact de sa sève.



Roseau commun exotique

Souvent retrouvé en bordure de route et des plans d'eau, il se distingue par une tige creuse, de longues feuilles étroites et une panicule volumineuse, souvent de couleur brune ou rouille. Il peut atteindre une hauteur de 3 à 5 mètres. Il étouffe et remplace les plantes indigènes telles que les quenouilles et étouffe la biodiversité locale dans les milieux où il se développe.



Crédit photo : CBJC

Pétasite du Japon

Au printemps, elle est reconnaissable par ses fleurs verdâtres au niveau du sol. Au long de la saison estivale, ses feuilles circulaires peuvent atteindre 1,5 mètre de diamètre et former une colonie dense, privant ainsi les végétaux indigènes de lumière, limitant leur développement et réduisant la biodiversité locale.



Renouée du Japon

Cette plante ressemble au bambou avec des tiges pouvant atteindre 2 à 3 mètres de hauteur, vertes à rougeâtres avec des taches pourpres, sans poils et creuses. Elle forme des colonies denses qui étouffent les espèces indigènes, appauvrissant la diversité biologique.



Crédit photo : CRE Capitale Nationale

Impatiante Glanduleuse

Cette plante possède une tige charnue, verte et légèrement pourpre. Ses grandes feuilles, dentées, sont disposées de manière opposée. Ses fleurs sont de couleur rose à rouge vif, et possèdent des pétales asymétriques avec des bords dentelés. Lorsqu'arrivée à maturité, elle forme des fruits qui dispersent les graines de manière explosive, contribuant ainsi à son caractère envahissant.

Campagne de nettoyage des berges : aidez-nous à cibler les endroits prioritaires



Crédit photo : CBJC

Dans le cadre d'un projet financé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)

prépare une campagne de nettoyage des berges pour 2025. L'objectif est de retirer les déchets et débris présents le long des cours d'eau, contribuant ainsi à la préservation des milieux aquatiques.

Les déchets peuvent varier, allant des canettes aux pneus, en passant par des débris de construction. Ces matériaux abandonnés constituent une menace pour les écosystèmes et nécessitent une intervention ciblée.

Comment participer?

Afin de mieux planifier ces opérations, la CBJC sollicite l'aide des citoyens et des municipalités pour identifier les sites nécessitant un nettoyage prioritaire. Que ce soit une rivière, un ruisseau ou un lac, tout signalement est le bienvenu.

De plus, un appel à la participation est lancé : si vous souhaitez vous impliquer en tant que bénévole lors des corvées de nettoyage, vous pouvez transmettre vos coordonnées à la CBJC.

Faites la différence!

Pour proposer un site ou vous inscrire comme bénévole, remplissez le sondage en ligne :

<https://tinyurl.com/nettoyage-berges>

Vous pouvez aussi contacter la CBJC par courriel à info@cbjc.org ou par téléphone au 418-875-1120.

Ensemble, protégeons nos rivières et lacs.



Contrôle biologique des insectes piqueurs

Au cours de l'été, la Municipalité poursuivra son programme de contrôle biologique des insectes piqueurs, en collaboration avec la firme Conseillers forestiers Roy (CFR). L'objectif de ce programme est de réduire la nuisance causée par les moustiques et les mouches noires, sans recourir à des pesticides chimiques.

Les traitements sont réalisés à l'aide d'un larvicide biologique sélectif, le BTI, appliqué manuellement dans les milieux humides où se trouvent les gîtes de reproduction larvaires. Le territoire d'intervention couvre généralement plusieurs kilomètres carrés, selon les caractéristiques du site et les conditions environnementales.

Espèces ciblées

Seules les petites mouches noires et les maringouins sont visés par ce traitement.

La collaboration des citoyens est essentielle pour permettre aux équipes d'applyateurs d'accéder aux zones propices à la reproduction des insectes. Pour plus d'information ou pour autoriser l'accès à votre terrain, vous pouvez joindre CFR au 1-855-696-3398 ou visiter le www.cfroy.com.



Herbe à poux : une plante à surveiller

Connaissez-vous l'herbe à poux? Il s'agit d'une plante très répandue au Québec, dont le pollen, transporté dans l'air sous forme de fine poussière, provoque de fortes allergies saisonnières chez les personnes sensibles.

Reconnaître l'herbe à poux

- Feuilles dentelées, semblables à celles de la carotte.
- Fleurs en épis vert jaunâtre au sommet de la plante.
- Taille variable.
- Présente sur les bords de route, les terrains vagues, les cours et terrains aménagés.

Souvent confondue avec l'herbe à puce, l'herbe à poux ne provoque toutefois aucune réaction cutanée au toucher.

Quoi faire

- Apprenez à reconnaître l'herbe à poux.
- Arrachez les plants sur votre propriété dès que vous en voyez.
- Informez votre entourage de ses effets sur la santé.

La Municipalité s'engage elle aussi à lutter contre la prolifération de l'herbe à poux. Des actions concrètes seront mises en place cet été pour en réduire la présence sur le territoire.

Un répit pour les pissemits

Au printemps, les pissemits sont souvent perçus comme des mauvaises herbes à éliminer rapidement. Cependant, ces fleurs jouent un rôle crucial en offrant une source de nourriture pour les polliniseurs, comme les abeilles, dès les premiers jours du printemps. En les laissant fleurir un peu plus longtemps, nous permettons à ces insectes de se nourrir après un hiver difficile, contribuant ainsi à la pollinisation des plantes et à la biodiversité locale.

Retarder la coupe des pissemits, même quelques semaines, soutient les insectes polliniseurs et favorise la santé de votre jardin. Ces fleurs aident également à prévenir l'érosion du sol et à maintenir l'équilibre naturel.

Si vous devez couper, attendez que les fleurs aient perdu leur éclat pour ne pas perturber leur rôle dans l'écosystème.

En résumé, prendre le temps de laisser les pissemits fleurir est un geste simple qui a un impact positif pour la nature et pour votre jardin.



Sacs mauves : l'essentiel à retenir

1

Quoi mettre dans le sac mauve?

Il n'y a aucune liste de matières à mémoriser. Pour savoir ce qui va dans le sac mauve, il suffit de se poser la question : **Est-ce que ça se mange ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange?**

- | | |
|----------------------|---------------------------------------|
| ✓ Coeur de pomme | ✗ Papier essuie-tout |
| ✓ Coquilles d'oeuf | ✗ Litière à chat (même biodégradable) |
| ✓ Pelures de légumes | ✗ Plantes |

Mettre autre chose que des résidus alimentaires dans le sac mauve présente le risque de contaminer le contenu et le rendre inutilisable pour la biométhanisation.

2

Comment disposer de votre sac mauve?

Les sacs mauves remplis de résidus alimentaires doivent être **fermés à double nœud** et déposés au même endroit que les sacs d'ordures. Les sacs mauves sont triés séparément des sacs à ordures grâce à un tri optique. Il est donc essentiel de ne pas mettre le sac mauve dans un sac d'une autre couleur afin d'assurer un tri correct.

3

Besoin de sacs mauves?

À Saint-Gabriel-de-Valcartier, vous pouvez vous procurer vos sacs mauves gratuitement aux endroits suivants :

- Hôtel de ville
- Bibliothèque municipale
- Complexe sportif (Centre Physik)
- Centre communautaire

4

Plus d'information

www.ville.quebec.qc.ca/sacmauve

Les industries, commerces et institutions qui ne sont pas inscrits à la collecte peuvent faire une demande à environnement@munsgdv.ca



**Friperie temporaire
VES**

22 avril au 7 juin

Apportez ce qui vous ne sert plus,
trouvez de belles nouveautés!

Horaire à venir sur les réseaux sociaux
et dans la porte de la friperie
2217, boulevard Valcartier,
accès par la porte du local de danse, au sous-sol.

Marché de nos JEUNES ENTREPRENEURS!

7 JUIN 2025

10H-14H

Marché public spécial
par nos jeunes entrepreneurs!
Inscription sur Voilà!
du 23 avril au 23 mai 2025

2215, Boul. Valcartier | Saint-Gabriel-de-Valcartier

**Marché public
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER**

Nouveau logo,
même organisation!

3 AOÛT MARCHÉ AGROALIMENTAIRE ET D'ARTISANS VARIÉS
RENDEZ-VOUS FESTIF **10H - 16H**

14 SEPT MARCHÉ AGROALIMENTAIRE ET D'ARTISANS VARIÉS
LA FÊTE DES RÉCOLTES **10H - 16H**

Une foule de produits locaux venant de notre MRC, des ateliers ludiques et intéressants, une ambiance festive et un moment de rassemblement. Venez nous visiter!

Avec la participation de:
Entente de développement culturel

MRC Jaspes-Cartier Québec

Vente débarras **Distribution d'arbres**

**Inscription sur Voilà!
Coût d'une table: 10\$**

**Réservation des tables
pour résidents de 18 ans et +**

**Inscription annulée si votre table n'est
pas payée le jour de l'événement.**

25 MAI **10h - 14 h**
2217, BOUL. VALCARTIER
SOUS LA PATINOIRE
COUVERTE

Premier arrivé, premier servi.

Mes arbres, je les garde!

Notre équipe sera sur place pour distribuer gratuitement des arbres et vous informer sur l'importance de préserver notre végétation.

Illustration de plusieurs arbres stylisés.



Une page d'histoire



Déménagement du garage

Extrait de « Dans le bon vieux temps »

Histoire de Henri-Charles Leduc, écrit par Jayne Doddridge

En mars 1945, Henri-Charles Leduc acheta une scierie à Saint-Gabriel-de-Valcartier. Cette scierie était située entre ce qui est maintenant le Pub St-Gab et l'église Anglicane. Le Pub St-Gab fut anciennement la maison de la famille Leduc. Avant de construire la nouvelle maison, la famille Leduc a vécu environ 7 ans dans un bâtiment plus vieux situé sur son terrain. Il construisait également quelques garages sur cette même terre.

Un de ses garages fut vendu à la famille Drouin (Village Vacances Valcartier) et devait être glissé du haut d'une colline sur des billots de bois afin d'être livré à son nouveau propriétaire. Dans ce temps-là, n'importe quelle méthode qui faisait l'affaire était utilisée.



Secrétariat aux relations
avec les Québécois
d'expression anglaise



Voice of English-speaking Québec (VEQ) est un organisme à but non lucratif qui favorise le développement communautaire au sein la communauté d'expression anglaise à Québec comme dans la couronne nord de la ville – et notamment à Saint-Gabriel-de-Valcartier.

VEQ organise des initiatives et des activités pour les jeunes, les familles et les aîné(e)s. Nous agissons comme centre d'information et offrons des services pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants ainsi qu'aux membres de la communauté, tout en collaborant avec les parties prenantes, les municipalités, la MRC, les organismes communautaires et les écoles.

Visitez notre page Facebook ou notre site pour rester à l'affut de nos activités : yoga sur chaise, ateliers d'arts, ateliers de tricotage, cuisines collectives, nos sorties «Out & About» pour les 50+ et encore plus!

Pour plus d'information, contactez :

Dominique Paddock

418 683-2366, poste 227

dominique.paddock@veq.ca

David Zhu

418 683-2366, poste 228

david.zhu@veq.ca

Bureau de VEQ (Shannon) :

438, boulevard Jacques-Cartier, #206

Shannon (Québec) G3S 1N5

<https://veq.ca/>

Suivez-nous sur Facebook :

<https://www.facebook.com/VoiceofEnglishspeakingQuebec>

Club de lecture d'été TD



Lis ce que tu veux, quand tu veux... et cours la chance de gagner des prix!

Inscrис-toi à la bibliothèque
pour obtenir ton matériel gratuit.

Inscription : 14 juin au 16 août
Tirage des prix : le 23 août

Pour plus d'informations et découvrir plein
d'activités amusantes : clubdelecturetd.ca



Bibliothèque Horaire d'été

1 juillet au 31 août

Mardi : 14 h 30 à 20 h 30

Samedi : 13 h à 16 h

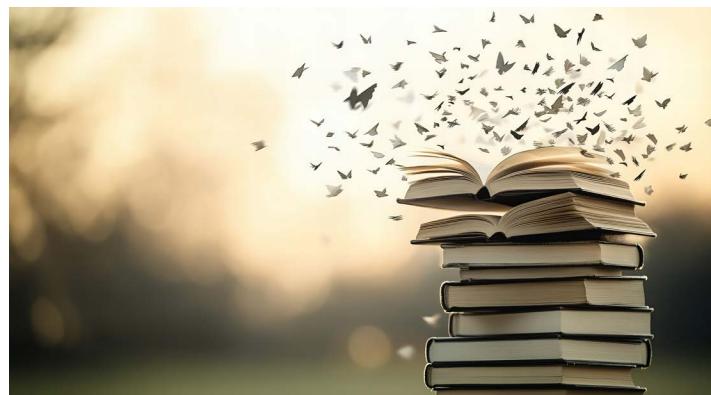
Échange de livre : mi-juin.
Nouveautés identifiées par un point bleu.

Boîtes à livres

À partir du mois de mai, des boîtes à livres seront installées au parc municipal ainsi qu'à proximité des boîtes aux lettres du pont Clark et de certains secteurs résidentiels.

Le principe est simple : vous pouvez prendre un livre, le lire, puis le remettre ou en déposer un autre. Ces petites bibliothèques communautaires favorisent l'accès à la lecture pour tous, en tout temps, gratuitement.

Des livres gratuits sont également disponibles toute l'année à la bibliothèque municipale.



INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS EN LIGNE

Vous devez avoir un compte citoyen sur le portail Voilà!

1- CRÉER UN COMPTE CITOYEN

<https://saint-gabriel-de-valcartier.appvoila.com/fr/>

Cliquez sur « S'inscrire » et remplissez le formulaire pour créer votre dossier. **IMPORTANT** : Cochez la case « Je suis intéressé(e) à m'inscrire à des programmes de loisirs ».

Vous recevrez un courriel confirmant l'activation de votre dossier citoyen. Un délai peut survenir pour l'approbation du compte loisirs par un administrateur. Si cela se produit, revenez plus tard pour compléter les inscriptions.

2- S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS

À moins d'indication contraire, vous devez vous inscrire sur la plateforme Voilà!

Une fois votre dossier activé, connectez-vous sur le portail Voilà! Accédez à la section « Loisirs » et inscrivez-vous aux activités.

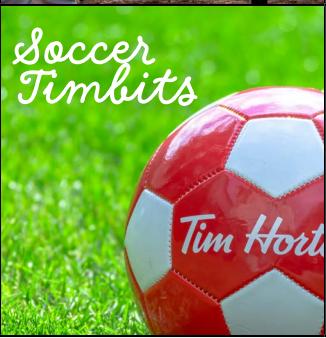
Faites le paiement par carte de crédit en ligne.

Autre méthode de paiement : Finalisez votre inscription en cliquant sur « Continuer ». Vous recevrez une copie de votre facture par courriel. Vous pourrez ensuite vous rendre au bureau municipal pour régler votre facture . (Comptant, chèque, débit)

MISE EN FORME

Activité	Description	Clientèle	Horaire	Endroit	Coût
 Pétanque	Apportez votre équipement. Une belle façon de sortir de chez soi et de rencontrer des gens! Les activités se dérouleront à l'extérieur dès que la température le permettra.	50 ans et +	En continu à l'année Lundi 13h à 16h	2217, boul. Valcartier ou à l'extérieur	Gratuit
 Pickleball	Joignez-vous à nous pour essayer ce nouveau sport en vogue. Matériel requis : Raquette et bouteille d'eau, raquette aussi disponible sur place.	18 ans et +	Début en mai Lundi et mercredi 18h30 à 20h	Patinoire extérieure dès que la température le permettra	Gratuit
 Volleyball de plage	Ligue de volleyball de plage. Selon le nombre de participants intéressés, des équipes seront créées et des parties seront organisées. Priorité aux résidents. Inscription sur Voilà même si l'activité est gratuite.	15 ans et +	Début le 2 juin Lundi 18h30 à 20h	Terrain de volleyball 2215, boul. Valcartier	Gratuit
 Neurogym & mise en forme 50+ 	NOUVEAUTÉ! Deux activités réunies en une seule : stimulez votre esprit avec le neuro-gym et bougez en douceur avec un entraînement physique extérieur! Pas de choix à faire, plus de bienfaits pour votre corps et votre cerveau. Les nouveaux sont les bienvenus pour un essai! Avec Geneviève et Marie-Ève Matériel requis : vêtements adaptés à la météo, espadrilles ou bottes, bouteille d'eau.	50 ans et +	Début le 6 mai Mardi 9h30-11h Jeudi 13h-14h30	2171, boul. Valcartier The activity starts in the common room and then moves outside.	40\$ pour 8 semaines
 Tai chi 	Cours pour adopter la pratique du Tai Chi Chuan et du Quigong pour la santé.	50 ans et +	Début le 7 mai Mercredi Vendredi 10h à 11h	Complexe sportif	Gratuit

ACTIVITÉS JEUNESSE

Activité	Description	Clientèle	Horaire	Endroit	Coût
 <i>Initiation au baseball</i>	Offert par l'organisation de Baseball de la Haute Saint-Charles, la philosophie de ces activités est de développer les habiletés motrices des enfants, ainsi que celles liées au baseball, en leur offrant un cadre de pratique sportive agréable, amusant et positif. Inscriptions : www.coupdecircuit.com	4 à 7 ans	Début en juin Mardi et jeudi Heures à venir	Terrain de balle	180\$
 <i>Soccer Timbits</i>	Tu veux apprendre à jouer au soccer? Tu veux développer tes habiletés avec un ballon pour pouvoir jouer avec les Ours noirs quand tu seras plus grand ou grande? Allez! Viens t'amuser et apprendre avec les Timbits! Matériel requis : Espadrilles, protèges-tibias.	4 à 8 ans	Début 4 juin U4 Mercredi 18h15-18h45 U5-U6 Mercredi 18h - 18h45 U7-U8 Lundi 18h30 - 19h15	4 au 18 juin : Terrain Mont Saint-Sacrement Reste de la saison : Terrain des Ours noirs	70\$ résident 100\$ non-résident

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ATELIERS

Activité	Description	Clientèle	Horaire	Endroit	Coût
 <i>PM peinture</i>	Pour une sortie en solo ou entre amis, vous aurez du plaisir garanti. Un modèle est montré étape par étape. Tout le matériel est inclus. Des grignotines et des rafraîchissements vous seront servis. Venez découvrir l'artiste en vous! Responsable : Susan McBain	Tous	12 mai 16 juin 13h à 15h	Complexe sportif	20\$
 <i>Soirée peinture</i>	Pour une sortie en solo ou entre amis, vous aurez du plaisir garanti. Un modèle est montré étape par étape. Tout le matériel est inclus. Des grignotines et du vin vous seront servis. Venez découvrir l'artiste en vous! Responsable : Susan McBain	18 ans et +	12 mai 16 juin 18h30 à 21h	Complexe sportif	25\$
 <i>Peinture sur roche</i>	Venez peindre sur des roches de rivières et laisser aller votre créativité. Activité libre. Matériel et collations fournis. Un excellent moyen de décrocher et de pouvoir passer une belle soirée! Inclus 3 roches, peinture, matériel et collation.	16 ans et +	1er mai 5 juin 19h à 21h	Centre communautaire	20\$

Les inscriptions sont limitées (minimum et maximum). Si le nombre minimum n'est pas atteint, le cours sera annulé et les inscrits remboursés. Si vous ne recevez pas d'appel ou de courriel avant le début de l'activité, celle-ci aura lieu. Vous pouvez vous présenter à la date indiquée dans la programmation. La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier se dégage de toute responsabilité en cas de dommages corporels et matériels, pertes ou vols, lors des activités du Service des sports et loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Municipalité. Les demandes d'inscription de non-résidents de la Municipalité sont traitées après la période d'inscription régulière. Selon les cours, un nombre limité de places est offert. Les places sont attribuées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».



HORAIRE RÉGULIER

Lundi au jeudi 5 h 30 à 21 h

Vendredi 5 h 30 à 19 h

Samedi 8 h à 16 h

Liste des prix

	\$/pers.	\$/famille*
1 séance	10 \$	-
1 mois	30 \$	40 \$
3 mois	60 \$	80 \$
6 mois	110 \$	140 \$
1 an	200 \$	260 \$

Non-résidents : +20\$

*Famille : 2 adultes et enfants (étudiants 14 à 25 ans)

418 476-1053, COMPLEXE 2230, BOUL. VALCARTIER



50% de rabais *

- Étudiants (14 à 25 ans)
- Bénévoles
- 50 ans et +

*excepté sur une séance simple



Programme pour les résidents de Saint-Gabriel-de-Valcartier âgés de 55 ans et +

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Promouvoir un style de vie sain
- Favoriser des bienfaits sociaux, mentaux et physiques
- Mettre en place des outils afin d'assurer un accompagnement et un sentiment de sécurité
- Créer de nouvelles amitiés

Un seul prix : 30\$ par année

Inclus gratuitement :

- Exercices 50+
- Tâi Chi
- Yoga sur chaise
- Centre Physik
- Café et jasette
- Activités peinture & bricolage
- Ateliers découvertes
- PM Billard et compagnie
- Ateliers de méditation
- Neuro-Gym
- Et plus à venir!

Heures gratuites au Centre Physik :

- Mardi et Jeudi**
- de 8 h à 9 h 30
 - de 12 h 30 à 14 h 30
 - de 18 h à 20 h
- Samedi**
- Toute la journée



Inscrivez-vous dès maintenant !

Information

2215, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier, QC
GOA 4S0

418 844-1218
✉️ coordloisirs@munsgdv.ca

En collaboration avec :
VEQ
Voice of English-speaking Québec



GUIDES DES PARENTS ET DES ASPIRANTS-MONITEURS EN LIGNE

*** SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ ***

<https://saint-gabriel-de-valcartier.ca/loisirs/camp-de-jour/>



Parc de planche à roulette

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi
de 16 h 30 jusqu'au coucher du soleil

Samedi et dimanche
de 12 h jusqu'au coucher du soleil



RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Seules les planches à roulettes, patins à roues alignées, trottinettes «scooters» ou vélo «BMX» sont autorisés dans le parc.
- Il est OBLIGATOIRE de porter un casque et des souliers fermés. Il est fortement conseillé de porter des protections corporelles adaptées (protège-mains, protège-genoux et coudières).
- Le parc de planche est non recommandé aux enfants de 10 ans et moins sans supervision.
- La nourriture, les contenants de verre, la consommation de drogue ou d'alcool, les produits du tabac ou les vapoteuses sont tous interdits.
- Il est strictement défendu de fréquenter ce site en dehors des heures d'ouverture.
- Sur la piste, visualisez votre ligne et adaptez votre vitesse afin d'éviter une collision avec un autre usager.
- La pratique de jeux dangereux tels que poursuites, chaînes et autres, est interdite.

Tout manquement à ces règles de sécurité entraînera une expulsion immédiate.

**VIENS BOUGER
À TON RYTHME,
QUAND ÇA TE TENTE!**

PICKLEBALL **SOCCEr**
BASKETBALL **FERS À CHEVAL**
SHUFFLEBOARD **PÉTANQUE**
VOLLEYBALL

ESSAYEZ NOS ACTIVITÉS LIBRES!

Seul, en famille ou entre amis, passe faire un tour au Centre communautaire. Notre préposé sur place peut te fournir tout le matériel nécessaire pour profiter de plusieurs activités.

OUVERTURE EN JUIN Horaire variable selon la météo

JEUX D'EAU

Ouverts de 10 h à 20 h
tous les jours

PATAUGEOIRE

Lundi au vendredi
15h30 à 18h30

Samedi et dimanche
12 h à 18h30

Surveillance
des parents obligatoire.

Tous les terrains et installations sont réservés à l'utilisation exclusive du camp de jour les jours de semaine, du 25 juin au 20 août de 8 h 30 à 16 h



JEUDIS EN FOLIE

3-10-17-24-31 juillet 2025

Les Jeudis en Folie : des soirées palpitantes à ne pas manquer!
Réservez vos jeudis de juillet, car vous ne voudrez rien rater!

f Loisirs et vie communautaire SGDV
Recreation and Community Life

JOURNÉE FAMILIALE

FAMILY DAY

22-23 août 2025

Notre fête familiale est de retour cet été!
La même recette gagnante... avec encore plus de plaisir!
Des surprises garanties et plein de sourires au rendez-vous !

f Loisirs et vie communautaire SGDV
Recreation and Community Life

timbits
soccer

Saison été - 4 à 8 ans

Les inscriptions pour les Timbits sont désormais ouvertes pour cet été ! Ne ratez pas cette occasion de participer, et n'oubliez pas que les inscriptions se font sur Spordle !

f Club de soccer les Ours noirs de St Gabriel de Valcartier